



## **Interconnexion France-Espagne par le golfe de Gascogne Atelier n°2 de Macau - mardi 28 novembre 2017**

Unité géographique : la Rive gauche de la Garonne et le vignoble

Thèmes pressentis: le vignoble et l'activité viticole, l'habitat, les zones humides, etc.

### **Compte-rendu**

#### **I. PARTICIPANTS**

---

- 6 participants (liste en annexe)
- Etienne Serres, Responsable du projet RTE
- Marc Chambily, Responsable de la concertation RTE
- Yann Delanne, Responsable technique liaison souterraine RTE
- Dominique Michelland, Bureau d'étude C3E
- Walter Acchiardi, Garant de la concertation préalable/CNDP
- Emmanuelle Leroy, Consultante Parménion AMO concertation
- André Sobreira, Consultant Parménion AMO concertation.

## **II. DEROULE**

---

- Accueil des participants
- Rappel des objectifs, cadrage de l'atelier et déroulé de l'atelier n°2 (Etienne Serres – Rte)
- Mot du Garant de la concertation (Walter Acchiardi)
- Tour de table des participants
- Retour sur l'atelier n°1 et ses enseignements : enjeux, points d'attention, principes.
- Apports de l'ensemble des enjeux sur l'aire d'étude (Dominique Michelland – Bureau d'études C3E)
- Présentation du fuseau (M. Chambily – Rte)
- Travail sur table autour du fuseau
- Echanges avec les participants sur le respect des principes issus de l'Atelier n°1
- Conclusion et mot de la fin, suivi d'un temps convivial.

### III. LES PRESENTATIONS ET LES QUESTIONS SOULEVEES

---

➤ Echanges sur le projet :

Certains participants présents n'ayant pas assisté au premier cycle d'atelier, des questions techniques sur le projet ont été posées :

- **L'impact du béton sur l'écoulement des eaux.**

**Réponse de Rte :** *Le béton autour des fourreaux a un rôle de protection mécanique et de dissipation thermique. Concernant l'effet hydrique, des études hydrogéologiques seront réalisées, en particulier pour faire suite aux questionnements sur un éventuel effet barrière.*

*Par ailleurs, dans les vignes, la profondeur d'enfouissement des câbles peut être adaptée, selon la nature des sols afin de tenir compte de la présence de drain dans les parcelles exploitées.*

*Enfin, en fonction de la nature des sols et de ses propriétés en matière de dissipation de chaleur, le béton pourrait ne pas être utilisé. Cela nécessite alors la mise en place de fourreaux en polyéthylène haute densité (PEHD) pour la protection mécanique, à la place des fourreaux en polychlorure de vinyle (PVC) et du béton. Ceci sera étudié ultérieurement dans le projet.*

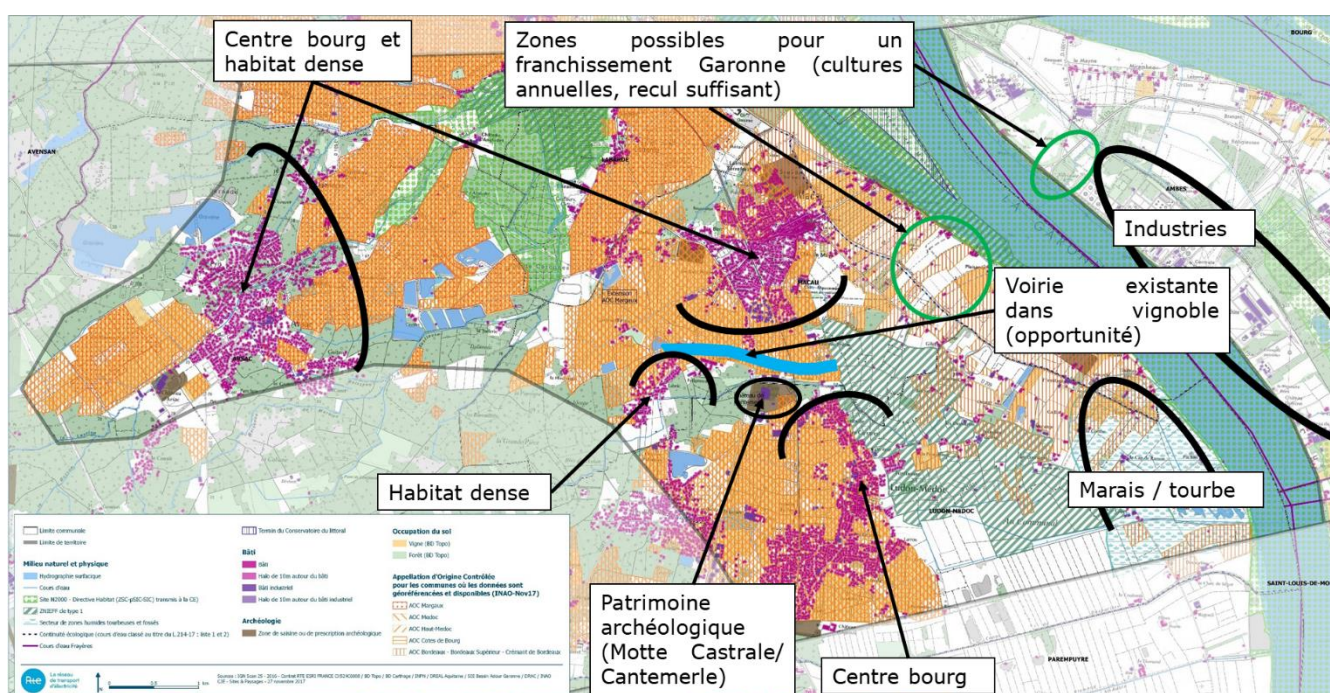
- **La profondeur d'enfouissement de la ligne semble faible sous les pistes forestières, notamment par le passage d'engin avec un fort risque d'orniérage.**

**Réponse de Rte :** *Si la piste est empierrée voire carrossable, la question ne semble pas se poser. Par contre, si la piste est non-empierrée, il y a possibilité soit d'empiercer la piste, soit d'installer le câble plus profondément. L'analyse se fera au cas par cas en concertation avec la DFCI et les sylviculteurs.*

➤ Les enjeux environnementaux :

Dominique Michelland rappelle les principaux enjeux identifiés et complétés lors du premier atelier :

- l'habitat avec notamment les centres bourgs de Ludon, Macau et Arzac et les zones d'habitat dense
- les marais au sud de Macau
- la motte castrale et le château actuel de Cantemerle
- Les zones de cultures annuelles proposant des opportunités pour le franchissement de la Garonne (installations de chantier)
- Les vignes plantées et les parcelles identifiées AOC
- Les opportunités offertes par les infrastructures existantes

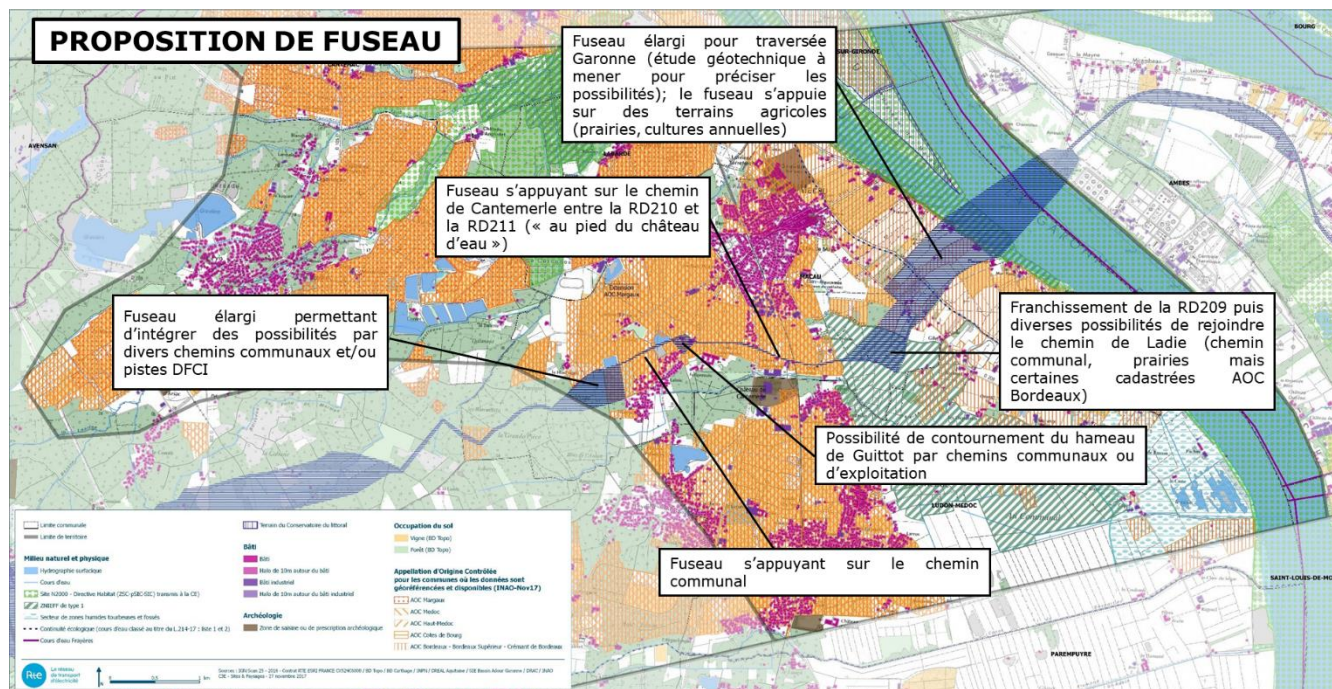


Document de travail en date du 28/11/17

➤ Proposition de fuseau :

Sur la base des enjeux environnementaux, Rte présente une seule possibilité de fuseau qui privilégie l'évitement des centres bourgs et l'impact sur la vigne en s'appuyant sur les infrastructures existantes, en particulier le chemin de Cantemerle entre la RD 210 et la RD 211 pour éviter les vignes. Néanmoins, toutes les parcelles cadastrées AOC ne peuvent être évitées puisqu'une série de parcelles non plantées forme un continuum le long de la RD 209.

**FUSEAU** - Document de travail en date du 28/11/17



La présentation du fuseau a suscité des échanges entre les participants et Rte. La proposition de fuseau a fait l'objet d'une discussion commune pour définir la conformité avec les principes énoncés en atelier n°1 et les mesures éventuelles à envisager. Un principe a été énoncé et inscrit lors de ce second atelier.

		<b>Proposition de fuseau</b>	
		Conformité	Mesures à envisager
<b>Principes énoncés lors de l'Atelier n°1</b>			
<i>Eviter les vignes et les tournières dans les parcelles cadastrées</i>	≈	- Non conforme au franchissement de la RD 209 - Viser les passages et les limites de parcelle - Bien anticiper et planifier les travaux	
<i>Eviter toutes les parcelles identifiées en AOC qu'elles soient plantées ou pas</i>	≈	- Non conforme au franchissement de la RD 209 - Faire une étude hydrogéologique sur la zone AOC	
<i>Ne pas toucher à la Mouline (Cours d'eau - « Loi sur l'eau »)</i>	V		
<i>Eviter les zones de tourbe, notamment dans le Marais du Rigaud</i>	V		
<i>Eviter les centres bourgs</i>	V		
<b>Principe énoncé lors de l'Atelier n°2</b>			
<i>Point d'attention sur la Maqueline, au même titre que la Mouline mentionnée lors de l'atelier n°1</i>		⚠ « Loi sur l'eau ». A l'image de la RD 209, il n'est pas possible d'éviter de traverser la Maqueline car elle est parallèle à la Garonne dans tout ce secteur.	

>>>>> **Prochains rendez-vous :**

- **Réunion Publique de restitution le mardi 10 janvier 2018 à 19h au Porge**
- **Permanence le mercredi 11 janvier 2018 à de 9h à 12h à Macau.**

**Annexe : Liste des participants**

BOSC	Jean-Paul
LARRUE	Gérard
RAOULT	Guy
THERON	Michel
LARRIEU	Helene
LALANE	Sylvain